



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/SBSTA/2007/11
21 septembre 2007

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-septième session
Bali, 3-11 décembre 2007

Point 4 de l'ordre du jour provisoire
Mise au point et transfert de technologies

Rapport de l'atelier sur les meilleures pratiques pour la réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie

Note du secrétariat

Résumé

Afin de donner suite à une demande formulée par l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique à sa vingt-cinquième session, le secrétariat a organisé, avec la collaboration du Groupe d'experts du transfert de technologies, du Programme des Nations Unies pour l'environnement, du Programme des Nations Unies pour le développement et de l'Initiative technologie et climat, un atelier sur les bonnes pratiques pour la réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie. Cet atelier, qui s'est tenu du 27 au 29 juin 2007 à Bangkok (Thaïlande), a permis aux participants d'échanger des enseignements tirés et de bonnes pratiques en matière de réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie de nature à guider les Parties qui entreprenaient ou mettaient à jour leurs évaluations des besoins en matière de technologie. Il a également représenté une occasion de discuter d'idées concernant d'éventuelles autres activités consacrées aux bonnes pratiques à mettre en œuvre lors de ces évaluations, et de procéder à des échanges de vues avec des représentants du secteur privé et des milieux financiers sur les moyens d'améliorer l'accès au financement de la mise en œuvre des conclusions de ces évaluations.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. INTRODUCTION	1 – 8	3
A. Mandat.....	1	3
B. Objet de la note.....	2	3
C. Mesures que pourrait prendre l’Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique.....	3	3
D. Généralités.....	4 – 8	3
II. TRAVAUX DE L’ATELIER	9 – 12	4
III. RÉSUMÉ DES DÉBATS	13 – 53	5
A. Ouverture de l’atelier et contexte	13 – 22	5
B. Enseignements tirés et meilleures pratiques dans le cadre de la réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie.....	23 – 36	7
C. Stratégies et recommandations en vue d’améliorations.....	37 – 42	10
D. Amélioration de la mise en œuvre des conclusions des évaluations des besoins en matière de technologie.....	43 – 53	14
IV. CONSIDÉRATIONS FINALES	54 – 55	17

I. Introduction

A. Mandat

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a prié le secrétariat, à sa vingt-cinquième session, d'organiser un atelier pour échanger les meilleures pratiques avec les Parties non visées à l'annexe I de la Convention (Parties non visées à l'annexe I) qui réalisaient des évaluations des besoins en matière de technologie, en collaboration avec le Groupe d'experts du transfert de technologies (GETT), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et l'Initiative technologie et climat (ITC)¹.

B. Objet de la note

2. Le présent rapport résume les 19 exposés présentés lors de l'atelier², la discussion de la table ronde et le débat général qui ont eu lieu au cours de l'atelier. Il a été établi par le secrétariat en consultation avec le Président du GETT. Les idées concernant d'autres activités éventuelles concernant les bonnes pratiques relatives à l'évaluation des besoins en matière de technologie qui ont été exprimées par les participants au cours de l'atelier pourront alimenter les discussions et les réflexions du SBSTA à sa vingt-septième session.

C. Mesures que pourrait prendre l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

3. Le SBSTA voudra peut-être examiner les informations contenues dans ce document et donner d'autres orientations en vue d'améliorer les évaluations des besoins en matière de technologie.

D. Généralités

4. Conformément au cadre pour la mise en œuvre d'actions judicieuses et efficaces propres à renforcer l'application du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention (cadre pour le transfert de technologies), l'objet des évaluations des besoins en matière de technologie est d'aider à recenser et à analyser les besoins prioritaires sur le plan des technologies.

5. Ces besoins peuvent être le point de départ de la constitution d'un portefeuille d'écotechnologies, de projets et de programmes de nature à faciliter le transfert des écotechnologies et du savoir-faire, et l'accès à ceux-ci au cours de la mise en œuvre du paragraphe 5 de l'article 4 de la Convention. Selon le GETT³, les évaluations des besoins en matière de technologie se trouvent au cœur des travaux sur le transfert de technologies, leur esprit est conforme au principe en vertu duquel ces travaux doivent relever des pays et ces évaluations jouent un rôle crucial dans les efforts accomplis pour que les parties prenantes nationales conjuguent leurs efforts en vue de définir les besoins en matière de technologie, et dans l'élaboration de plans d'action visant à répondre à ces besoins.

¹ FCCC/SBSTA/2006/11, al. a ii) du paragraphe 80.

² Disponibles à l'adresse <http://ttclear.unfccc.int/>.

³ FCCC/SBSTA/2006/INF.4, par. 20.

6. Le FEM a fourni une assistance pour la réalisation des évaluations à 94 Parties non visées à l'annexe I, en utilisant son Financement complémentaire pour le renforcement des capacités dans les zones prioritaires (également appelé Phase II). Quatre-vingts des évaluations correspondantes font l'objet d'une assistance du PNUD et 14 bénéficient d'une aide du PNUE. Trente-quatre évaluations ont été achevées par des pays les moins avancés, de petits États insulaires en développement, des pays en développement et des pays en transition de toutes les régions du monde, et les rapports correspondants sont disponibles via le mécanisme d'échange d'informations sur les technologies (TT:CLEAR)⁴. Ces évaluations s'étendent sur une période relativement longue, puisque les premières remontent à 2001, tandis que les plus récentes ont été présentées en 2007. Plusieurs Parties procèdent actuellement à de telles évaluations et 10 d'entre elles le font dans le contexte de leur deuxième communication nationale.

7. Comme le SBSTA l'a demandé à sa vingt et unième session⁵, le secrétariat a établi un rapport de synthèse sur les évaluations des besoins en matière de technologie achevées par les Parties non visées à l'annexe I (FCCC/SBSTA/2006/INF.1). Ce rapport présente des informations sur les besoins en matière de technologie relatifs à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à ces derniers qui se trouvent dans 23 évaluations et 25 communications nationales initiales présentées par des Parties non visées à l'annexe I. Il met l'accent sur les besoins prioritaires en matière de technologie auxquels il faut répondre dans divers secteurs pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et faciliter l'adaptation aux effets néfastes des changements climatiques. En outre, il attire l'attention sur certains obstacles au transfert de technologies et propose des mesures destinées à les surmonter. Ce rapport de synthèse indique également les moyens utilisés pour associer les parties prenantes à un processus consultatif lors de la réalisation des évaluations.

8. Le secrétariat a établi un document de référence sur les bonnes pratiques en matière de réalisation des évaluations et l'a distribué aux participants afin de susciter des discussions lors de l'atelier⁶. Ce document contient des informations sur l'état d'avancement du processus des évaluations des besoins en matière de technologie; établit une synthèse des bonnes pratiques à utiliser pour réaliser les études, établir les rapports, faire la synthèse des résultats et analyser ces derniers, diffuser les conclusions et les mettre en œuvre; et présente des stratégies susceptibles d'améliorer ce processus. Ce document sera révisé de façon à y incorporer les conclusions de l'atelier.

II. Travaux de l'atelier

9. L'atelier s'est tenu à Bangkok (Thaïlande), du 27 au 29 juin 2007. Il a été organisé conjointement par le secrétariat, le Bureau des ressources naturelles et de la politique et de la planification de l'environnement de Thaïlande, le Ministère thaïlandais des ressources naturelles et de l'environnement et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU (CESAP), en consultation avec le Président du GETT et en collaboration avec le PNUE, le PNUD, le FEM et l'ITC. Un soutien financier pour l'organisation de l'atelier a été fourni par la Communauté européenne, les États-Unis d'Amérique, la Norvège et la Suède.

10. Les résultats attendus de l'atelier étaient les suivants:

a) Permettre un partage des bonnes pratiques et des enseignements issus des évaluations entre les participants à l'atelier, qui représentaient des gouvernements, des organisations intergouvernementales, des organisations non gouvernementales (ONG) et le secteur privé;

⁴ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/jsp/index.jsp?mainFrame=../html/TNAStudies.html>.

⁵ FCCC/SBSTA/2004/13, al. b du paragraphe 90.

⁶ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/pdf/Workshops/Bangkok/Paper.pdf>.

b) Permettre aux Parties qui réalisent ou mettent à jour des évaluations de les mener à bien et d'établir leurs rapports comme il convient;

c) Recenser les besoins particuliers et des moyens concrets pour permettre aux Parties de mettre en œuvre les conclusions de leurs évaluations.

11. Le programme de l'atelier, établi en consultation avec le Président et le Vice-Président du GETT et de représentants du PNUE, de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), du FEM et de l'ITC, prévoyait cinq séances consacrées aux thèmes suivants: contexte; enseignements et bonnes pratiques pour la réalisation des évaluations; stratégies et recommandations; amélioration de la mise en œuvre des conclusions des évaluations; et l'avenir. La quatrième séance a consisté en une formation pratique à l'élaboration de projets à l'aide de la publication de la Convention intitulée *Guide d'élaboration de projets bancables pour le transfert de technologies* (guide pratique)⁷ et en une table ronde sur le rôle des réseaux d'assistance financière dans la stimulation du dialogue avec le secteur privé sur la mise en œuvre des conclusions des évaluations.

12. L'atelier a rassemblé 86 participants: 64 de Parties non visées à l'annexe I⁸, 9 de Parties visées à l'annexe I de la Convention, 7 représentants d'organisations et organismes internationaux, d'ONG et d'autres organisations et du secteur privé et 6 experts.

III. Résumé des débats

A. Ouverture de l'atelier et contexte

13. Souhaitant la bienvenue aux participants, M^{me} Nisanart Sathirakul, Vice-Secrétaire générale du Bureau des ressources naturelles et de la politique et de la planification de l'environnement de Thaïlande, a décrit brièvement les activités de son pays concernant les changements climatiques et l'évaluation des besoins en matière de technologie, et a invité les participants à examiner non seulement les bonnes pratiques relatives à ces évaluations, mais également les moyens de traduire les bonnes idées issues de la réalisation de ces évaluations en actions concrètes et en projets de coopération technologique.

14. M. Pranesh Chandra Saha, de la CESAP, a rendu compte de la production économique et du taux de croissance ainsi que des tendances des émissions de gaz à effet de serre de la région de l'Asie et du Pacifique. Il a mentionné les activités de la CESAP visant à favoriser une croissance durable sur le plan de l'environnement dans la région et, dans ce contexte, a souligné l'importance des technologies pour cette croissance et des mécanismes qui donnaient accès à des technologies financées par les pouvoirs publics.

15. M. Kishan Kumarsingh, Président du SBSTA, a souligné qu'il importait que les 34 Parties qui avaient achevé leur évaluation partagent leur expérience avec d'autres et définissent de bonnes pratiques de nature à guider les activités futures concernant ces évaluations. Il a relevé que l'évaluation des besoins en matière de technologie était un processus permanent, car les technologies évoluaient. C'était en particulier le cas en matière d'adaptation, étant donné que l'on comprenait mieux les aspects scientifiques des changements climatiques et que les évaluations de la vulnérabilité s'amélioraient.

⁷ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/html/IfPG.html>.

⁸ Onze d'Afrique, 27 d'Asie et du Pacifique et 12 d'Amérique latine et des Caraïbes.

16. Un représentant du secrétariat a dit que l'atelier mettait en évidence la maturité acquise par le GETT après plusieurs années de travail. Il a souligné que les activités menées dans les cinq domaines thématiques principaux du cadre pour le transfert de technologies seraient abordées au cours de l'atelier et a signalé tout particulièrement que la formation à l'établissement de propositions de projets était une importante activité de renforcement des capacités qui se poursuivrait en collaboration avec les organisations internationales compétentes. Il a indiqué que la technologie devait être un élément de base pour le futur régime des changements climatiques.

17. Un représentant de la CESAP a décrit les grandes lignes des activités menées par celle-ci dans le but de promouvoir une démarche régionale à l'égard de l'édification d'une société respectueuse du climat et résistante aux changements climatiques; en particulier, la CESAP fournissait une assistance aux pays en développement de la région de l'Asie et du Pacifique pour qu'ils réduisent leurs émissions de gaz à effet de serre, et mettait au point des mécanismes novateurs pour le futur régime des changements climatiques. Il a attiré l'attention sur les projets relevant du mécanisme pour un développement propre (MDP) exécutés unilatéralement qui comportaient un système de prise en compte des réductions certifiées des émissions et de transfert de technologies écologiquement rationnelles financées par les pouvoirs publics.

18. D'autres représentants du secrétariat ont fait l'historique et décrit le contexte des activités de transfert de technologies dans le cadre du processus de la Convention, en insistant sur les éléments essentiels du cadre pour le transfert de technologies. Ils ont également mis l'accent sur les nouvelles activités recommandées par le GETT en vue d'améliorer la mise en œuvre de ce cadre, qui avaient été approuvées par le SBSTA à sa vingt-quatrième session, et sur les grands défis et les questions non encore résolues qui devaient être examinées lors de la Conférence des Parties à sa treizième session. Ils ont attiré l'attention sur les besoins prioritaires en matière de technologie définis par les Parties non visées à l'annexe I dans leurs évaluations, les obstacles au transfert de technologies et les mesures qui permettaient de les surmonter. Enfin, ils ont présenté les principales possibilités de financer les suites à donner aux conclusions des évaluations des besoins technologiques et ont abordé des questions relatives au recensement de bonnes pratiques.

19. Des consultants du secrétariat de la Convention ont présenté le document de référence sur les bonnes pratiques (voir par. 8 ci-dessus). Ils ont mentionné les objectifs, l'objet et les destinataires de ce document, défini les bonnes pratiques et indiqué la méthode utilisée pour les recenser⁹. Ce document analysait, pour chaque étape du processus d'évaluation des besoins en matière de technologie, les orientations actuelles, les problèmes signalés par les pays et les enseignements tirés. Il contenait également des études de cas et recensait de bonnes pratiques. Ces consultants ont présenté les principales conclusions relatives à la gestion du processus d'évaluation et les bonnes pratiques en la matière, et ont mis l'accent sur les principaux éléments à inclure dans les rapports d'évaluation. Ils ont également rendu compte des bonnes pratiques relatives à des questions transversales telles que les consultations des parties prenantes et l'analyse des obstacles, et ont abordé les questions que soulevait la mise en œuvre des conclusions des évaluations.

20. Des participants de l'Azerbaïdjan, du Brésil, des États-Unis, de la Finlande, du Ghana, du Japon et du Zimbabwe ont formulé des observations sur ce qu'ils attendaient de l'atelier et sur le document de référence. Ils escomptaient en particulier un échange de bonnes pratiques et d'enseignements tirés dans les domaines suivants: l'association des parties prenantes au processus d'évaluation; la constitution

⁹ À savoir l'étude de 34 rapports d'évaluation des besoins en matière de technologie, des entretiens avec des coordonnateurs d'évaluations, l'examen des orientations données pour les évaluations, des exposés présentés lors d'ateliers sur l'expérience des pays et les enseignements tirés et l'exploitation des questionnaires d'une enquête sur les bonnes pratiques pour l'évaluation des besoins en matière de technologie.

des équipes chargées de diriger les évaluations; le recensement des obstacles au transfert de technologies et les mesures à prendre pour les surmonter; l'utilisation des évaluations comme moyen d'étudier les éléments du cadre pour le transfert de technologies; la mise à jour des évaluations; et l'établissement de bonnes propositions de projets.

21. Un participant a attiré l'attention sur la nécessité d'évaluer ce que le document de référence apportait de plus par rapport au guide du PNUD intitulé *Évaluer les besoins technologiques en vue de faire face aux changements climatiques* (Guide de l'évaluation)¹⁰. Le participant du Brésil a rendu compte de l'expérience de son pays dans le domaine des biocarburants. Plusieurs participants ont mis en avant d'autres questions, notamment la diffusion des technologies endogènes; la présentation des conclusions des évaluations dans un document distinct, une communication nationale ou les deux; les mesures à prendre pour répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités mis en évidence dans les évaluations; l'utilisation du guide pratique; et le rôle du MDP dans le transfert des technologies mentionnées dans les évaluations.

22. Au cours du débat qui a suivi, le document de référence a contribué à placer les questions dans leur contexte et a engendré des idées. Des participants ont estimé que ce document était utile pour les pays qui réalisaient ou mettaient à jour leur évaluation et ont formulé des observations dont il serait tenu compte lors de la révision du document. En ce qui concerne la terminologie utilisée dans ce dernier, les participants ont estimé que l'expression «bonnes pratiques» convenait mieux, dans le contexte des évaluations, que l'expression «meilleures pratiques», car ces dernières pouvaient varier d'un pays à l'autre.

B. Enseignements tirés et meilleures pratiques dans le cadre de la réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie

23. La deuxième séance a porté sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques recensés aux cours des évaluations. Les participants ont présenté des exemples concrets d'évaluations qui avaient permis de définir et de classer par ordre de priorité les besoins en matière de technologie, et avaient débouché sur l'exécution de projets de transfert de technologies, l'élaboration de cadres stratégiques et législatifs, et des activités de renforcement des capacités.

1. Points de vue nationaux

24. La participante du Kenya a énuméré les principaux obstacles au transfert de technologies dans son pays, à savoir l'absence de capacités institutionnelles et d'accès à l'information, le manque de ressources financières, des difficultés liées aux marchés et l'inexistence d'une politique relative à la mise au point de technologies. Elle a dit que du matériel spécialisé était nécessaire et qu'il fallait créer les capacités humaines correspondantes dans des domaines tels que l'observation et la surveillance systématiques de l'atmosphère et du cycle de carbone. Il avait été conclu que le Kenya avait besoin d'un important apport de technologies, tant mises au point dans le pays qu'importées.

25. Un participant de l'Indonésie a souligné que le transfert de technologies nécessitait un bon cadre institutionnel, qui assure la participation des parties prenantes et soit bien intégré dans les structures nationales relatives aux changements climatiques¹¹, ainsi que des dispositions législatives et

¹⁰ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/html/TNAGuidelines.html>.

¹¹ Un Groupe de travail sur les activités de transfert de technologies a été créé en Indonésie afin de renforcer les projets antérieurs, de définir l'ordre de priorité des mesures visant à répondre aux besoins en matière de technologie et de renforcement des capacités, et d'arrêter les modalités d'acquisition et d'assimilation de ces technologies.

réglementaires appropriées. Il a attiré l'attention sur la nécessité d'orienter l'économie de son pays vers l'utilisation de technologies énergétiques utilisant peu ou pas de carbone. Parmi les enseignements tirés, il a signalé que l'évaluation des besoins en matière de technologie avait joué un rôle important dans l'établissement d'un ordre de priorité entre ces besoins, mais que les conclusions de l'évaluation devaient être actualisées et révisées régulièrement. En outre, il importait d'incorporer les besoins en matière de technologie classés par ordre de priorité dans le plan d'action national et les plans sectoriels relatifs aux changements climatiques.

26. Parmi les enseignements tirés de l'évaluation menée en Bolivie, il était apparu que l'existence d'une législation aux niveaux national et sectoriel était essentielle pour faciliter le transfert de technologies. Les activités entreprises après l'achèvement de l'évaluation comprenaient le développement du cadre législatif, l'élimination des obstacles à la mise en œuvre de projets relevant du MDP et l'intégration des questions de transfert de technologies dans le nouveau plan national de développement. Par ailleurs, un fonds pour le financement de projets d'adaptation et d'atténuation avait été créé avec l'aide financière des Pays-Bas. Cependant, en l'absence d'un soutien financier et technique plus important, la Bolivie ne parviendrait pas à surmonter les effets négatifs du réchauffement mondial.

27. Un participant de Thaïlande a dit que, bien que son pays ait entrepris l'évaluation des besoins en matière de technologie avant même de devoir le faire en vertu de la Convention, le cadre pour le transfert de technologies avait orienté ces activités et élargi leur ampleur. L'un des enseignements tirés était que les spécialistes et les parties prenantes devaient être associés au processus de réalisation des évaluations, qui avait un caractère évolutif et devait être considéré comme un élément des activités relatives aux changements climatiques menées par les pays et non comme un but en soi.

28. Un participant de Chine a attiré l'attention sur les aspects mondiaux, régionaux et locaux des besoins en matière de technologie, et a suggéré que, pour recenser ces besoins, il fallait tenir compte des aspects environnementaux, économiques, énergétiques et sociaux. Il a également mentionné certains des problèmes rencontrés lors de la détermination des besoins en matière de technologie, de la définition des critères d'évaluation et de la mise à jour de la liste des technologies candidates. La difficulté consistait principalement à traduire les priorités mondiales au niveau des projets, des entreprises, des secteurs et des régions, et à tenir compte de l'évolution des technologies et des marchés.

29. Le participant d'Arménie a mis en évidence l'importance d'une assistance du FEM pour maintenir et développer les capacités nationales requises pour mener des évaluations des besoins en matière de technologie et les activités destinées à leur donner suite. L'un des enseignements tirés était que ces dernières étaient essentielles. Elles comprenaient notamment le renforcement des capacités en vue de l'élaboration de projets relevant du MDP, la conception et l'exécution d'un projet de chauffage urbain axé sur l'efficacité énergétique, la mise au point d'une proposition de projet dans le secteur des transports et la création d'un centre de transfert de technologies. En ce qui concerne l'exécution des projets, ce participant a souligné qu'il importait de l'intégrer dans les programmes de développement, de bénéficier de la coopération internationale, de mener des réformes du secteur public pour supprimer les obstacles à la pénétration des marchés, de veiller à la participation du secteur privé, jugée cruciale pour le transfert de technologies, d'obtenir des fonds d'amorçage du FEM et d'établir un climat de confiance entre ceux qui prenaient part à l'exécution des projets.

30. Le participant du Botswana a énuméré les objectifs de l'évaluation propres à son pays: définition des secteurs prioritaires, recensement des technologies adéquates, examen des politiques nationales et actions visant à assurer l'acceptabilité sociale des technologies. Les principaux obstacles au transfert de technologies étaient les coûts élevés en capital, le manque de compétences techniques, la confiance limitée dans certaines nouvelles technologies et l'insuffisance de matières premières et d'infrastructures.

31. Le participant du Viet Nam a suggéré que, s'il convenait de commencer par dresser une liste complète de technologies, il ne fallait retenir, à l'issue de l'évaluation, qu'un nombre raisonnable de technologies qui, non seulement étaient prioritaires dans l'optique des buts du développement national, mais répondaient aussi aux préoccupations en matière de changements climatiques et offraient une valeur ajoutée aux programmes de développement existants. Les autres enseignements tirés étaient notamment les suivants:

a) Il fallait associer les principales parties prenantes¹² à la sélection des priorités technologiques et à la conception d'actions visant à surmonter les obstacles au transfert de technologies;

b) Il importait de veiller à la création ou au renforcement des capacités humaines, scientifiques et institutionnelles nécessaires pour définir, concevoir, élaborer, surveiller, évaluer et accueillir des projets technologiques, y compris des activités de recherche ciblées, en vue d'un financement bilatéral et multilatéral;

c) L'évaluation des besoins en matière de technologie apportait une contribution importante à la deuxième communication nationale. La réalisation de l'évaluation avait aidé le Viet Nam à définir ses priorités en matière de transfert de technologies d'adaptation aux changements climatiques et à élaborer des stratégies efficaces pour les traduire dans les faits. L'évaluation pouvait être un instrument puissant pour orienter l'attention des organismes publics, des donateurs internationaux et des investisseurs du secteur privé vers un ensemble bien défini d'activités prioritaires.

32. La participante de la Géorgie a mentionné que, malgré certaines déficiences de la première évaluation des besoins technologiques de son pays¹³, son pays avait élaboré huit propositions de projets, dont l'un avait été pris en compte au titre du MDP. Elle a souligné que les organisations internationales jouaient un rôle important en donnant des conseils, en rédigeant des manuels, en élaborant des matériels de formation, en créant des bases de données de technologies et en évaluant le rapport coût-efficacité et les inconvénients des technologies. Elle a conclu que les banques de développement devraient renforcer leur participation au financement des projets; que les évaluations des besoins technologiques devraient donner lieu à l'établissement d'un document distinct, un simple résumé étant intégré dans les communications nationales; et qu'un soutien financier supplémentaire était nécessaire pour la réalisation des évaluations.

2. Points de vue des organisations internationales et du secteur privé

33. Au cours de la 2^e séance, consacrée aux points de vue des organisations internationales et du secteur privé, le participant du PNUD a résumé l'expérience de ce dernier et celle du PNUE en matière de soutien technique aux Parties en vue de l'évaluation. Il a fait observer que la réalisation de telles évaluations concernant l'adaptation était difficile, car il fallait tenir compte de l'incertitude des effets et de la vulnérabilité, des spécificités locales, de la valeur limitée des exemples, des effets à long terme des changements climatiques et de la complexité des décisions d'investissement. Il a mentionné certains enseignements tirés: pour être efficace, l'évaluation devait répondre à des demandes, être adaptée aux secteurs considérés et être intégrée dans le processus national de développement; la création d'un environnement propice était cruciale; le coût était l'un des principaux obstacles au transfert de technologies; et il était nécessaire d'aborder les questions intersectorielles, notamment les liens existant entre l'adaptation et l'atténuation. Il convenait également de renforcer les liens entre les responsables politiques, d'une part, et les scientifiques et les spécialistes des technologies, d'autre part.

¹² Organismes publics, entreprises, institutions techniques et partenaires internationaux.

¹³ En effet, seul le secteur de l'atténuation avait été pris en compte, les consultations des parties prenantes avaient été limitées et aucune stratégie claire n'avait été définie à l'issue du processus.

34. Le participant d'ITC a dit que ce dernier participait aux évaluations en fournissant une assistance technique externe, en appuyant le processus dirigé par les pays, en partageant les enseignements tirés d'autres activités et en élargissant l'accès au financement grâce à son Réseau de financement consultatif privé (PFAN)¹⁴. Les principaux enseignements tirés étaient les suivants: il fallait faire participer les parties prenantes dès le début; bien cibler les efforts et être précis; être réaliste et ne pas se laisser décourager par l'ampleur des activités à mener; et être conscient que des actions ciblées de renforcement des capacités pouvaient ouvrir des perspectives nouvelles. L'expérience montrait qu'il pouvait être nécessaire que les Parties associent le secteur privé aux activités, recourent à un parrain pour inciter les parties prenantes à participer, renforcent l'aptitude à structurer les résultats sous la forme de projets distincts et élaborent des propositions de financement de projets.

35. Le participant de la Fondation LaGuardia a décrit les activités du réseau MOSAICO de cette dernière¹⁵, lequel obtenait des capitaux et la création d'infrastructures pour une agriculture durable; en particulier, il trouvait des partenaires et suscitait des projets, soutenait le développement organisationnel, exécutait des projets pilotes, mettait en place des chaînes commerciales et financières, recensait les meilleures pratiques et méthodes, et favorisait leur utilisation ailleurs. Il a rendu compte de l'expérience acquise dans le cadre de plusieurs projets de MOSAICO, en particulier un fonds d'actions relatif à une petite centrale hydroélectrique, un programme de production de biocarburants visant à donner des moyens d'existence durables à des agriculteurs et à créer des emplois locaux dans la production de biocarburants, et un projet agricole au Brésil. Un enseignement important était qu'il était très utile de trouver des parrains locaux à même de faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de projets.

36. Le participant d'Excellent Energy International a présenté deux exemples qui illustraient les activités de cette entreprise et avaient trait à de petits projets de cogénération qui utilisaient du gaz naturel, du charbon et des coques de fruits du palmier en Thaïlande. Il a mis en avant les principaux facteurs de succès des compagnies de services énergétiques qui concevaient des projets d'efficacité énergétique, et a souligné l'importance des étapes préalables à la conception du projet et des différentes phases de cette dernière. Des réseaux d'assistance au financement tels que le PFAN pouvaient contribuer au financement de projets et à leur bouclage financier, en rapprochant les concepteurs de projets et les investisseurs, et en assurant un tutorat et une formation.

C. Stratégies et recommandations en vue d'améliorations

37. Lors de la 3^e séance, consacrée aux stratégies et aux recommandations en vue d'améliorations, trois réunions de groupe conduites par un animateur ont eu lieu en vue de recenser de bonnes pratiques dans les domaines suivants: réalisation des évaluations, établissement d'un rapport sur les résultats de l'évaluation, synthèse et analyse de ces derniers, et communication des conclusions de l'évaluation, et mise en œuvre de celles-ci¹⁶.

¹⁴ Le PFAN est une initiative de l'ITC, menée en coopération avec le GETT et le secrétariat, qui vise à élargir l'accès au financement de technologies respectueuses du climat. Il a été créé pour donner suite aux ateliers de la Convention sur le financement novateur, qui avaient mis en évidence le nombre insuffisant de propositions de financement de projets qui répondaient aux normes et aux critères des établissements de financement du secteur privé.

¹⁵ Il regroupe des entreprises du Brésil, de Chine, des États-Unis et de l'Inde.

¹⁶ En outre, une enquête par questionnaire a été réalisée au cours de l'atelier pour recueillir des informations sur les bonnes pratiques en matière d'évaluation des besoins en matière de technologie. Vingt participants ont rempli le questionnaire, et une analyse détaillée de leurs réponses sera présentée dans le document FCCC/TP/2007/3.

1. Réalisation de l'évaluation des besoins en matière de technologie

38. Les points saillants de la réunion de groupe sur la réalisation de l'évaluation des besoins en matière de technologie sont les suivants:

a) *Démarches et méthodes utilisées pour réaliser l'évaluation.* Les démarches et méthodes étaient bien connues et il suffisait de préciser les mesures à prendre, en ce qui concerne les technologies d'adaptation, pour faire face aux incertitudes des scénarios de changements climatiques et d'élévation du niveau de la mer. Il conviendrait d'améliorer quelque peu le guide de l'évaluation en indiquant les moyens de définir les besoins en matière de renforcement des capacités et les procédures de mise en œuvre. Il a également été convenu que l'évaluation devrait aussi porter sur la mise au point de propositions de projets. Certains participants ont signalé que le niveau de ressources disponibles pour la réalisation de l'évaluation n'était pas suffisant et qu'il avait des incidences sur le traitement d'importants secteurs vulnérables et d'atténuation, le nombre de technologies évaluées, la participation des parties prenantes, etc.;

b) *Choix des critères technologiques à utiliser aux fins de l'évaluation.* Bien que les critères varient d'un pays à l'autre, les participants sont convenus que la plupart des critères avaient trait aux priorités de développement, à l'acceptabilité et à l'accessibilité financière des technologies, et aux potentiels de diffusion environnementale, sociale et économique des technologies. Dans de nombreux cas, la difficulté consistait à déterminer la façon de procéder à une évaluation approfondie des technologies candidates lorsqu'il existait des parties prenantes très diverses et bien informées;

c) *Domaines couverts et choix des technologies et secteurs principaux.* L'étude des besoins relatifs aux technologies tant d'atténuation que d'adaptation n'était pas toujours possible, en raison d'une insuffisance de fonds ou pour d'autres raisons. La plupart des études reposaient sur les mêmes critères de choix des principaux secteurs et sous-secteurs et des technologies à examiner au cours de l'évaluation. Les principaux secteurs retenus aux fins de l'évaluation devraient correspondre aux secteurs considérés comme importants pour l'atténuation et aux secteurs vulnérables aux fins de l'adaptation dans les communications nationales et les programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA);

d) *Recensement des obstacles au transfert de technologies et mesures visant à les surmonter et à répondre aux besoins en matière de renforcement des capacités.* Les Parties devraient d'abord définir les obstacles au niveau national, dans l'optique des politiques et des dispositions législatives, et indiquer ensuite les obstacles qui existaient au niveau des communautés, des secteurs et des technologies. La plupart des participants ont signalé que les obstacles financiers et liés aux capacités étaient les principaux obstacles au transfert de technologies. Les solutions comprenaient l'adoption d'une politique appropriée, la sensibilisation, la participation des parties prenantes, l'analyse coûts-avantages, l'amélioration du cadre législatif et l'évaluation des risques. Il convenait de définir les besoins concernant le renforcement des capacités aux fins de l'assimilation des technologies transférées et de leur adaptation à la situation locale par technologie et par secteur, aux niveaux systémique, institutionnel et des capacités humaines;

e) *Définition et choix des options.* La plupart des participants préféraient établir une liste complète des technologies candidates et attendre que le processus de classement par priorité désigne la meilleure option. Cependant, certains participants préféraient ne retenir que les technologies qui avaient les meilleures chances d'être transférées. Des technologies qui pouvaient devenir attrayantes à long terme étaient rarement prises en compte dans les évaluations;

f) *Description de la participation des parties prenantes.* Les principales parties prenantes étaient les responsables politiques, les technocrates, les ONG, le monde universitaire, les experts sectoriels, le secteur privé et les représentants de la société civile. Les parties prenantes les plus utiles

étaient les experts sectoriels. Il importait d'associer les parties prenantes à l'évaluation en organisant un atelier exploratoire auquel elles étaient invitées. Pour assurer la participation des parties prenantes, il était également possible d'obtenir une approbation politique du processus d'évaluation, de créer des incitations, de tenir les parties prenantes au courant, de veiller à ce que celles-ci adhèrent pleinement au processus et d'évaluer les performances;

g) *Aide aux pays aux fins de l'évaluation.* Les mesures visant à aider d'autres pays qui n'avaient pas encore commencé ou achevé leur évaluation comprenaient la promotion de l'utilisation du guide de l'évaluation, la fourniture d'un appui technique et financier, le partage de l'expérience acquise par d'autres pays et la communication du document de référence sur les bonnes pratiques. Les mesures dont l'objet était d'aider les pays à mettre à jour leur évaluation comportaient l'octroi d'un financement supplémentaire et la fourniture d'une aide visant à aider les pays à répondre aux besoins en matière de technologie qu'ils avaient recensés.

2. Établissement de rapports sur les résultats des évaluations, synthèse et analyse de ceux-ci et diffusion de leurs conclusions

39. Les points saillants de la réunion de groupe consacrée à ces questions ont été les suivants¹⁷:

a) *Considérations générales.* Les participants ont exprimé des préoccupations concernant la disponibilité d'un soutien financier suffisant pour la poursuite du processus d'évaluation des besoins en matière de technologie. Pour résoudre ce problème, la Conférence des Parties pourrait donner des orientations relatives à la mise à disposition des fonds nécessaires pour réaliser ou mettre à jour les évaluations; elle pourrait aussi donner des conseils sur la façon de mener les évaluations et de rendre compte de leurs conclusions; il serait possible de créer des instruments pour permettre ou améliorer la mise en œuvre des conclusions des évaluations; et la Conférence des Parties pourrait décider d'inviter les donateurs à prendre en considération les conclusions des évaluations dans le cadre de leurs activités d'assistance;

b) *Établissement du rapport sur les résultats de l'évaluation.* Le contenu et le niveau de détail du rapport dépendaient des facteurs suivants: le type de rapport (par exemple, rapport distinct ou faisant partie de la communication nationale); le fait que le rapport devait ou non être approuvé par le Gouvernement et devait ou non être soumis à la Conférence des Parties via le secrétariat de la Convention; et les fonds disponibles pour réaliser l'évaluation. Dans ce contexte, des participants ont souligné l'importance d'un rapport de bonne qualité, qui était essentiel pour la mise en œuvre des conclusions de l'évaluation, et ont signalé que les fonds disponibles pour la deuxième communication nationale ne seraient pas suffisants pour la réalisation de l'évaluation et la production d'un tel rapport;

c) *Synthèse et analyse des informations résultant de l'évaluation.* Le rapport de synthèse sur l'évaluation pourrait être plus utile encore si l'on y incluait une analyse par région, par technologie (renouvelable, relative à l'efficacité énergétique ou aux zones côtières, etc.) et par domaine (atténuation ou adaptation), et de nouvelles études réalisées aux fins de l'évaluation mais achevées après l'établissement du rapport de synthèse;

d) *Diffusion des conclusions de l'évaluation.* Les participants ont recommandé non seulement que les rapports d'évaluation soient disponibles sur TT:CLEAR, mais également que l'on élabore une stratégie relative à la diffusion des conclusions des évaluations.

¹⁷ Le groupe a décidé d'aborder également les aspects généraux du processus d'évaluation.

3. Mise en œuvre des conclusions des évaluations des besoins en matière de technologie

40. Les points saillants de la réunion de groupe consacrée à la mise en œuvre des conclusions des évaluations ont été les suivants:

Rôle des gouvernements

a) *Élaboration du plan de mise en œuvre.* Les gouvernements pourraient évaluer l'adéquation des ressources financières affectées à la mise en œuvre des conclusions des évaluations; classer par ordre de priorité, organiser, clarifier et examiner diverses technologies mentionnées dans les évaluations; évaluer les besoins relatifs au marché; favoriser des partenariats; et sensibiliser la population. À cet égard, les gouvernements pourraient appliquer les bonnes pratiques suivantes: mettre en place des environnements propices, favoriser la coordination entre les différentes parties prenantes au sein des pouvoirs publics, du secteur privé et du secteur financier, et créer des comités directeurs composés de représentants des divers secteurs des pouvoirs publics et d'experts (et définir les critères de leur sélection). Les participants ont également abordé les conditions requises pour une bonne mise en œuvre des idées, des concepts ou des propositions de projets mentionnées dans les évaluations, tels que la création de partenariats stratégiques, la définition de priorités au niveau gouvernemental, la formulation de lignes directrices claires permettant de recenser les besoins d'adaptation, et l'adoption d'un calendrier concernant les mesures d'adaptation;

b) *Promotion des politiques et des mesures requises pour réduire les obstacles au transfert de technologies recensés dans les évaluations.* Les bonnes pratiques mentionnées consistaient à obtenir l'adhésion de l'administration publique dès le départ, à prendre en compte les obstacles culturels et à créer des groupes de travail chargés d'étudier plusieurs secteurs. Il a également été recommandé de recourir, au niveau sectoriel, à des démarches qui assureraient la coordination des priorités sociales, économiques et financières, et favoriseraient des synergies entre le transfert de technologies, le MDP et les activités relevant des PANA;

c) *Prise en compte des besoins en matière de renforcement des capacités recensés dans les évaluations.* Les gouvernements pourraient: prendre en considération les retombées positives, coopérer avec des experts extérieurs, organiser des formations et des ateliers, collaborer avec des universités et des centres de recherche-développement pour la mise au point de technologies novatrices, et constituer une base de données d'experts extérieurs en vue d'une action interne de renforcement des capacités (qui consisterait à former les formateurs);

d) *Promotion de l'intégration des conclusions des évaluations dans les plans de développement nationaux et les programmes nationaux connexes.* Les gouvernements pourraient tenir compte des résultats des évaluations lorsqu'ils élaboraient des politiques, concevaient des plans économiques et de R-D, et mettaient en place des dispositifs institutionnels appropriés;

Rôle du secteur privé

e) *Réseaux consultatifs financiers.* Des réseaux tels que le PFAN pouvaient contribuer à l'amélioration de la mise en œuvre des résultats des évaluations en recensant des lacunes auxquelles il fallait remédier et en fournissant une assistance relative aux activités menées en réseau. Les participants ont recommandé l'utilisation du PFAN, car il s'agissait d'un modèle utile, qu'il était possible de mettre en œuvre sur une plus ou moins grande échelle;

f) *Participation du secteur privé et des milieux financiers.* Une bonne pratique mentionnée consistait pour une Partie à engager une coopération avec le secteur privé au début du processus

d'évaluation. Par ailleurs, il était également judicieux d'échanger les meilleures pratiques, de définir les risques et de coopérer avec des universités pour que celles-ci inscrivent dans leurs programmes d'études le rôle du secteur privé dans le transfert de technologies;

Rôle du FEM, des organisations internationales et des banques de développement, et du GETT

g) *Le FEM et ses agents d'exécution.* Ces organismes pourraient intégrer les conclusions des évaluations dans leurs programmes pour soutenir les efforts que les Parties déployaient pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter;

h) *Banques de développement et institutions financières.* Elles pourraient assurer une formation à l'élaboration de propositions de financement de projets destinée au personnel des institutions financières et aux concepteurs de projets. Les banques multinationales pourraient soutenir la mise en œuvre des conclusions des évaluations grâce à des instruments financiers tels qu'un cadre d'investissement dans les énergies propres;

i) *Le GETT.* Ce groupe d'experts avait conçu une série d'outils utiles destinés à divers groupes d'utilisateurs, en particulier le guide pratique et la brochure sur les technologies d'adaptation. Le GETT devrait poursuivre ses activités de promotion et d'information, continuer à recenser les lacunes qui existaient dans le domaine du transfert de technologies et faciliter la mise en œuvre des évaluations des besoins technologiques.

41. Les discussions qui ont eu lieu en séance plénière après les réunions de groupes ont également mis en avant des aspects tels que l'importance de la communication des conclusions des évaluations aux décideurs et des mesures qui complétaient la mise en œuvre des évaluations (notamment l'élaboration de propositions de projets en vue d'un financement), la nécessité de définir un plan auquel les rapports devraient se conformer et la relation entre les évaluations et les deuxièmes communications nationales. L'accent a aussi été mis sur le rôle crucial des évaluations dans les activités nationales de transfert de technologies et sur la nécessité de renforcer le soutien technique et financier au processus d'élaboration de ces évaluations.

42. Le Président du GETT a pris note des préoccupations exprimées par les participants au cours de l'atelier en ce qui concerne le financement des activités que les pays en développement parties consacraient dans l'avenir aux évaluations et a accepté de porter cette question à l'attention du Groupe d'experts lors de sa prochaine réunion.

**D. Amélioration de la mise en œuvre des conclusions des évaluations
des besoins en matière de technologie**

1. Établissement de propositions de financement de projets

43. À la 4^e séance, un représentant du secrétariat a présenté les travaux du GETT et du secrétariat dans le domaine du financement novateur et leurs liens avec les évaluations, notamment dans l'optique de la mise en œuvre de leurs conclusions. Ces travaux visaient à améliorer l'accès au financement des projets de transfert de technologies par des sources existantes, tant publiques que privées. Des experts d'E+Co ont présenté aux participants le contenu et le mode d'utilisation du guide pratique, qui énonçait des concepts fondamentaux en matière de financement et de comptabilité. Ils ont en particulier mis en évidence:

a) **Les difficultés rencontrées par les concepteurs de projets** dans les pays en développement lorsqu'ils voulaient passer d'idées de projets mentionnées dans une évaluation au bouclage financier de ces projets. En particulier, les concepteurs de projets des pays en développement devraient être formés à

l'élaboration et à la présentation de propositions de projets. Ils devraient en particulier apprendre à éviter d'établir des propositions incomplètes, déséquilibrées ou peu susceptibles de recevoir une réponse, ne pas s'adresser à des organismes inappropriés et remédier aux éventuels problèmes linguistiques qui pouvaient surgir entre les concepteurs de projet et des financeurs potentiels;

b) **Le but du guide pratique**, qui était d'aider les concepteurs de projets des pays en développement à élaborer des propositions de projets qui aboutissent. Il serait possible d'utiliser ce guide comme un instrument de nature à aider les pays à transformer des idées de projets en propositions de projets susceptibles de bénéficier d'un financement. Le guide mettait l'accent sur les éléments qui figuraient dans la plupart des propositions bien conçues.

44. Une séance de formation pratique a été organisée pour améliorer l'aptitude des participants des pays en développement à élaborer et à présenter des propositions de projets en vue de leur financement en utilisant le guide pratique. Les participants ont été divisés en trois groupes et, lors d'une série d'exercices¹⁸, il leur a été demandé:

a) **D'examiner le résumé** d'un projet de construction d'une centrale hydroélectrique du point de vue du concepteur de projet, en portant leur attention sur des critères tels que l'équité, la complétude et la clarté des informations communiquées. Les participants ont utilisé une liste de contrôle pour vérifier que les éléments essentiels d'une proposition de projet étaient inclus¹⁹;

b) **D'évaluer une proposition de projet** du point de vue du représentant d'une société d'investissement. Un résumé de projet relatif à une opération d'électrification rurale a été remis aux participants, auxquels il a été demandé d'évaluer la complétude et la qualité de la proposition en consultant une liste de contrôle;

c) **D'examiner des propositions de projets et de les orienter vers la bonne source de financement**. Quatre résumés de projets ont été remis aux participants, qui ont été invités à en apprécier la qualité et à indiquer des sources de financement appropriées parmi une liste d'entités d'aide au développement techniques et commerciales, de prêteurs, d'investisseurs, de programmes spécialisés, de donateurs et d'associations caritatives.

45. Les points saillants de la discussion en séance plénière qui a eu lieu ensuite sont résumés ci-après:

a) *Information en retour sur la formation pratique*. Les participants ont estimé que la formation constituait une bonne introduction générale à l'élaboration de propositions des projets, mais qu'un exercice d'une demi-journée seulement ne permettait pas d'acquérir des connaissances approfondies. La meilleure façon de procéder consistait à organiser des programmes de formation de trois ou quatre jours au niveau régional. Sur le plan méthodologique, la formation devrait porter sur la structuration financière des propositions de projets et il convenait d'utiliser le logiciel inclus dans le guide, de compléter les exercices par des propositions de projets sectorielles portant notamment sur l'adaptation et de mettre en évidence les avantages de ces exercices sur le plan des changements climatiques²⁰;

¹⁸ <http://ttclear.unfccc.int/ttclear/pdf/Workshops/Bangkok/Workbook.pdf>.

¹⁹ Cette liste de contrôle mentionnait des informations sur le produit ou le service, la technologie, le client, la localisation, le marché, le cadre réglementaire, le parrain qui soutenait le projet, les propriétaires, d'autres parties prenantes et acteurs importants, le plan de mise en œuvre, les avantages, les coûts, les recettes, les risques et ce qui pouvait ne pas se passer comme prévu, l'objet de la proposition et le type de ressources demandées.

²⁰ Certains participants ont demandé la fourniture d'une formation régionale et un participant a proposé d'assurer une formation distincte à l'évaluation des propositions de projets. Cette formation régionale pouvait être destinée

b) *Amélioration de la mise en œuvre des conclusions des évaluations.* Certains participants ont indiqué qu'il faudrait établir un lien plus étroit entre les évaluations et une assistance technique consistant en une formation à l'élaboration de bonnes propositions de projets, afin d'améliorer la mise en œuvre des conclusions des évaluations;

c) *Traduction du guide pratique dans toutes les langues officielles de l'ONU.* Certains participants ont suggéré de traduire le guide dans toutes les langues de l'ONU afin qu'il soit utile à un plus grand nombre de personnes (il n'existait qu'en anglais, en espagnol et en français).

2. Amélioration de l'accès au financement

46. Cette partie de la séance a porté sur les moyens d'améliorer l'accès au financement en vue du transfert de technologies. Elle a comporté un exposé d'un représentant de PPL International sur le PFAN, suivi d'une table ronde consacrée au rôle des réseaux d'assistance financière.

47. Le représentant de PPL International a décrit le contexte, la démarche et l'expérience du PFAN, et les plans élaborés concernant son avenir. Le PFAN offrait un service de conseil gratuit aux promoteurs et aux concepteurs de projets, afin de les aider à obtenir des fonds privés internationaux. Ces services étaient assurés par un réseau de représentants de fonds de placement spécialisés, d'investisseurs institutionnels et de sociétés de conseil. L'examen comprenait une étude initiale du projet, qui incluait une évaluation de la faisabilité économique et trois examens complémentaires, qui portaient respectivement sur la structuration commerciale et financière, la faisabilité technique, et les flux de trésorerie et le respect des conditions fixées. En se fondant sur les enseignements tirés de la phase pilote du PFAN, le représentant de PPL International a souligné que la prise en compte de considérations relatives au financement dès le début de la conception du projet était essentielle pour améliorer l'accès au financement.

48. Au cours de la table ronde, le représentant du Partenariat pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique a présenté aux participants une description de ce partenariat, qui rassemblait des parties prenantes multiples en vue d'accélérer le recours aux énergies renouvelables et à des activités privilégiant l'efficacité énergétique en finançant des projets et en facilitant l'élimination d'obstacles à leur mise en œuvre qui résultaient de la politique des pouvoirs publics, des technologies, du marché et du cadre réglementaire.

49. Il a indiqué que, pour un bon transfert de technologies, les principaux besoins mis en évidence par les évaluations étaient très semblables aux besoins auxquels le Partenariat répondait: ils avaient trait à la réglementation, aux instruments financiers et au financement que le Partenariat soutenait au moyen de ses projets. Il a mis en évidence plusieurs problèmes relatifs aux flux financiers destinés à soutenir le transfert de technologies, en particulier le manque de possibilités de financement à long terme, les coûts de transaction élevés pour les projets de faible ampleur et les risques des investissements.

50. L'expert de l'International Technology Transfer Center (ITTC) de l'Université de Tsinghua (Chine) a traité du rôle potentiel de ce centre dans l'amélioration de l'accès aux ressources financières. L'ITTC, qui faisait partie du petit réseau de centres de technologie participant à un échange d'informations qui comprenait TT:CLEAR, jouait sur le marché un rôle de catalyseur pour les technologies propres en aidant des entreprises chinoises à obtenir ces technologies, en réalisant des études de marché destinées à des entreprises étrangères désireuses de prendre pied sur le marché chinois, en fournissant des services de conseil relatifs à des projets relevant du MDP et en jouant le rôle de

aux points de contacts nationaux sur les changements climatiques et à d'autres participants à la Conférence des Parties et aux réunions des organes subsidiaires, tandis que la formation distincte susmentionnée devrait être destinée aux concepteurs de projets qui avaient besoin de connaissances financières précises.

compagnie de services énergétiques. L'ITTC était également capable d'assurer une formation à la conception de projets destinés aux concepteurs de projets et entrepreneurs chinois.

51. Le représentant de l'ONUDI a décrit certaines des activités de celle-ci dans le domaine du transfert de technologies, en particulier les travaux d'un réseau de plus de 20 bureaux de promotion des investissements et des technologies qui s'employaient à renforcer les capacités de pays et d'organismes en vue de soutenir des partenariats industriels, en particulier entre petites et moyennes entreprises du monde entier. Il a également mentionné le logiciel COMFAR, que l'ONUDI avait développé et qui pouvait aider les concepteurs de projets à élaborer des propositions de projets.

52. La discussion qui a suivi a porté sur les difficultés auxquelles se heurtaient les projets relatifs à l'adaptation aux changements climatiques, étant donné que, comme cela avait fréquemment été signalé, les financeurs et les investisseurs s'intéressaient surtout aux projets d'atténuation, en particulier relatifs à l'énergie. Dans ce contexte, des représentants d'organisations internationales et du secteur privé ont mis l'accent sur l'insuffisance des capacités à élaborer de bonnes propositions de projets concernant l'adaptation qui exposent les aspects financiers et la structuration du financement. À cet égard, il a été estimé que, pour améliorer l'accès au financement, il était crucial d'inclure dans les propositions des informations sur les flux de trésorerie, pour qu'il soit possible de quantifier et de gérer les risques.

53. Le Président du SBSTA a relevé que de nombreux pays éprouvaient des préoccupations concernant la mise en œuvre des conclusions des évaluations et a accepté d'avoir des discussions avec le Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre afin de trouver des moyens d'accomplir des progrès à cet égard. Il porterait également les préoccupations exprimées à l'attention des présidents des groupes d'experts (le GETT, le Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention et le Groupe d'experts des pays les moins avancés) lors de la réunion commune qu'ils tiendraient au cours de la vingt-septième session des organes subsidiaires.

IV. Considérations finales

54. Au cours de la séance finale, les participants ont conclu que l'atelier avait offert aux experts nationaux une bonne occasion de partager les enseignements tirés et les bonnes pratiques en matière de réalisation des évaluations des besoins en matière de technologie, ce qui guiderait les Parties qui entreprendraient ou mettraient à jour leur évaluation. Il avait également permis des échanges de vues avec des représentants du secteur privé et des milieux financiers sur les moyens d'améliorer l'accès au financement en vue de la mise en œuvre des conclusions des évaluations.

55. Plusieurs observations et propositions ont été formulées au sujet des résultats de l'atelier et des moyens d'accomplir des progrès dans l'avenir²¹:

a) La réalisation d'une évaluation comprenait des activités essentielles relatives à la mise au point et au transfert de technologies en vue de faire face aux changements climatiques. Il s'agissait d'un processus dynamique au cours duquel il convenait de tenir compte de l'évolution des besoins à mesure que le développement du pays progressait et que de nouvelles technologies étaient mises au point. Les études contenues dans les évaluations devaient être mises à jour périodiquement compte tenu de ces évolutions;

b) Les pays étaient les principaux bénéficiaires de l'évaluation. D'autres activités, telles que l'élaboration des communications nationales et des PANA devaient faire fond sur les conclusions des évaluations dans les domaines relatifs à la définition des besoins en matière de technologie;

²¹ D'autres propositions se trouvent dans la section C du chapitre III du présent document.

c) Le document de référence visé au paragraphe 8 devrait être révisé et être distribué dès que possible aux pays qui entreprenaient ou mettaient à jour leur évaluation;

d) Les travaux futurs devraient porter davantage sur la formulation d'orientations concernant le transfert de technologies d'adaptation et l'amélioration des outils et des mécanismes disponibles à cet effet. En particulier, il convenait d'améliorer encore le dialogue avec les milieux financiers, notamment au sujet du financement de projets d'adaptation, en tenant compte des caractéristiques financières propres à ces projets. Il était peut-être nécessaire d'organiser des ateliers sectoriels en vue de procéder à une analyse approfondie des besoins technologiques, notamment en ce qui concerne des financements novateurs adaptés à des secteurs tels que ceux de l'énergie renouvelable, de l'efficacité énergétique et des transports;

e) Plusieurs possibilités de financements avaient été présentées au cours de l'atelier, en particulier le PFAN et d'autres fonds bilatéraux et multilatéraux. Il a été estimé que le PFAN représentait un modèle positif et susceptible d'être mis en œuvre sur une plus ou moins grande échelle. Il serait peut-être nécessaire de disposer d'un réseau analogue pour donner des orientations concernant des questions techniques telles que le choix de technologies appropriées d'adaptation et d'atténuation;

f) Pour mettre en œuvre avec succès les conclusions des évaluations, il était essentiel de présenter des propositions de projets bien conçues. Le guide pratique était un outil utile et simple, qui pouvait être utilisé pour élaborer la plupart des types de projets, mais il fallait assurer une formation à son utilisation;

g) Il était nécessaire d'accomplir des travaux complémentaires pour promouvoir de bonnes pratiques pour la réalisation des évaluations des besoins technologiques. Il convenait également de mener des activités pour renforcer le processus d'évaluation et la mise en œuvre des conclusions des évaluations.
